

CONDITIONS PARTICULIERES D'HÉBERGEMENT WEB

Version en date du 2 mai 2017

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions particulières ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles OVH s'engage à assurer le stockage sur son infrastructure du service d'hébergement Internet du Client (ci-après nommé « Service »).

Le Client reconnaît expressément qu'OVH ne participe aucunement au sens des présentes à la conception, au développement, à la réalisation et à la mise en place du Service du Client et de ses outils informatiques de gestion et d'administration.

ARTICLE 2 : MOYENS – CONDITIONS D'EXPLOITATION

L'Infrastructure d'hébergement Web d'OVH est accessible pour le grand public par le réseau Internet au moyen de stations connectées au réseau Internet.

Au sein de son infrastructure d'hébergement Web, OVH propose des offres dont les ressources mémoire et processeur sont partagées (offres « Pro » et « Perso »), ainsi qu'une offre dont les ressources mémoire et processeur sont garanties, individuelles et évolutives (offre « Performance »).

OVH garantit un accès au service d'hébergement Web du Client dans les conditions d'une fréquentation raisonnable et un accès au service de messagerie électronique dans des conditions d'utilisation raisonnable.

Dans l'hypothèse où, l'accès au Service ne pourra être maintenu en raison d'un trafic excédant les capacités du Service, les parties se concerteront afin d'envisager des modifications techniques et financières des conditions d'hébergement du Client.

ARTICLE 3 : SUPPORT TECHNIQUE

OVH met à la disposition du Client une assistance technique dans les conditions prévues aux conditions générales de Service.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE REALISATION ET DE FACTURATION DES PRESTATIONS

OVH adresse au Client un courrier électronique de confirmation d'ouverture du Service, mettant à la disposition de celui-ci les codes lui permettant d'accéder à son Service sur la plateforme d'hébergement Web d'OVH.

La date d'envoi de l'e-mail d'activation du Service du Client détermine la date initiale à laquelle la facturation prend effet.

Le Client reconnaît que, dans le cadre de l'offre Performance, un retard de livraison peut subvenir en cas de non-disponibilité des ressources choisies par le Client. OVH s'engage à ce que ce retard de livraison éventuel soit le plus limité possible et n'excédera pas un délai raisonnable, à défaut de livraison du Service dans un délai de 7 jours, le Client peut demander l'annulation sans frais de sa commande.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS D'OVH

OVH s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Il ne répond que d'une obligation de moyens.

OVH s'engage à :

5.1. Assurer l'accès au Service 24 h/24 tous les jours de l'année.

OVH informera, dans la mesure du possible le Client, dans un délai raisonnable, par courrier électronique ou au travers du site <http://travaux.ovh.net>, d'une éventuelle interruption du service, afin que le Client prenne ses dispositions.

5.2. Intervenir rapidement en cas d'incident.

5.3 En cas d'incident grave portant atteinte au bon fonctionnement de la plateforme d'hébergement Web d'OVH, OVH s'efforcera de prendre toute mesure nécessaire au maintien du Service. A cette fin, OVH pourra procéder au basculement du Service vers une nouvelle plateforme d'hébergement pour la durée de l'incident ou de la maintenance. Pendant cette période, le Client reconnaît que les performances du Service peuvent être partiellement dégradées.

5.4. Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.

5.5. Protéger, dans la mesure du possible, sa plateforme d'hébergement Web.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE D'OVH

OVH se réserve le droit d'interrompre le Service, notamment si ce Service constitue un danger pour le maintien de la sécurité de la plateforme d'hébergement Web d'OVH, que ce soit suite à un piratage dudit Service, ou à la suite d'une non-installation de mise à jour d'application ayant pour conséquence la

détection d'une faille dans la sécurité du système. OVH s'engage à rétablir la connexion sur demande du Client, dès que les interventions de correction auront été effectuées par le Client. Toutefois au regard de la gravité des faits, OVH se réserve la possibilité de procéder à la résiliation du Service conformément aux Conditions générales d'OVH.

OVH ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur les sites hébergés sur le Service du Client, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

OVH ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.

OVH ne pourra être tenu responsable envers le Client de l'introduction d'un virus informatique sur le Service du Client.

OVH ne saurait être tenu responsable d'une défaillance ayant pour origine une mauvaise utilisation du Service par le Client.

En conséquence, OVH recommande au Client de mettre en œuvre une mesure de sauvegarde effectuée par ses soins.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

7.1. Le Client s'engage à ne pas héberger de sites racistes ou illégaux et ceux ayant des liens hypertextes vers ce type de sites sont interdits sur le Service de OVH.

Le Client s'engage à ne pas héberger de sites à caractère pornographique sur les offres d'hébergement Web à l'exclusion des offres Performance, tout site internet de ce genre hébergé sur une offre non adaptée pourra être suspendu de plein droit.

De même, il s'interdit à tout hébergement de site sur des pages ayant trait à tout prosélytisme relatif à des mouvements sectaires tels que dénoncés sur le rapport parlementaire "Les sectes en France", ou considérés comme représentant un risque sectaire pour les services de l'Etat, ou reconnus comme tels par une décision de Justice ayant autorité de la chose jugée. Il s'engage également à ne pas faire de redirection vers ce type de sites.

Le Client est responsable du respect du volume de trafic et de l'espace de stockage autorisé par la formule d'hébergement et options auxquelles il a souscrit.

Le Client est informé que les publications constituent notamment des œuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteurs au sens de l'article L 112-2 1er et 2° du Code de la Propriété Intellectuelle.

Le Client est informé que les fichiers média (images, sons, vidéo ou autre nature/format), tels que JPG, MP3, DIVX, ISO, etc... sont soumis aux droits d'auteurs et de propriété intellectuelle.

Le Client s'interdit toute utilisation du Service à des fins de diffusion en flux (Streaming).

Il assure OVH qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur l'intégralité des pages et données qu'il fait héberger, c'est-à-dire des droits de reproduction, de représentation et de diffusion relatifs au support Internet, pour une durée préalablement déterminée.

Le Client déclare en conséquence accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, OVH ne pouvant être recherchée ni inquiétée à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du Client. Le Client déclare avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteur, notamment auprès des sociétés de répartition de droits d'auteur qui seraient requises. Le Client s'engage à faire figurer sur les pages Web de son Service l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des pages Web et à effectuer toutes les demandes nécessaires à la création de son Service, conformément à la loi Française en vigueur.

Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus - que ce soit pour le Service hébergé sur la plateforme d'hébergement Web de OVH ou que cela concerne une redirection de son domaine vers ce type de sites – et notamment toute activité spécifiquement interdite à partir du Service de OVH et/ou tout contenu diffusé spécifiquement interdits sur le Service de OVH et/ou susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale et/ou susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers entraînera le droit pour OVH de décâbler et/ou d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages et intérêts auxquels OVH pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre au remboursement par OVH des sommes déjà versées.

Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait d'OVH. En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande d'OVH à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir à OVH de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre OVH et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat.

Le Client, seul responsable du contenu du Service, s'engage à assurer à ses frais la défense de OVH dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages etc., qu'elle diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure.

Le Client s'engage à mettre en place les moyens de sauvegarde nécessaires à la pérennité de son activité.

Dans le cadre de l'offre Performance, le Client a la possibilité, par la montée en gamme de son offre, d'augmenter les ressources allouées à son Service. OVH rappelle au Client que la configuration du Site Internet associé au Service détermine grandement les performances de ce dernier, par conséquent l'augmentation des ressources peut ne pas être suffisante pour optimiser l'affichage du site Internet.

7.2. Utilisation de SCRIPTS CGI/PHP/SQL

OVH fournit des offres d'hébergement Web qui permettent l'utilisation des scripts CGI, PHP, SQL et d'autres programmes exécutables. Ces scripts utilisent beaucoup plus de ressources système que de simples pages, les restrictions ci-dessous s'appliquent donc à l'utilisation de ces fonctionnalités.

Le Client a la possibilité de créer et exécuter ses propres CGI, PHP ou/et SQL sur son propre compte. Cette utilisation doit être raisonnable. Toutefois, dans le but de fournir un service de bonne qualité, OVH se réserve le droit d'arrêter l'exécution de certains CGI, PHP, SQL ou/et du Service s'ils prennent trop de puissance serveur et mettent en péril, indépendamment des restrictions citées ci-dessous, le bon fonctionnement de la plateforme d'hébergement Web de OVH.

OVH fera son possible pour aviser les clients qui utilisent des scripts utilisant un trop grand pourcentage de ressources système avant de suspendre ceux-ci.

Le client est averti que l'utilisation non conforme à ce qui est indiqué ci-dessus peut être de nature à rendre incompatible le fonctionnement du Service sur la plateforme d'hébergement Web de OVH, et exposer le Service concerné à une suspension sans préavis afin de garantir une qualité de service acceptable à l'ensemble des clients de la plateforme.

Les scripts ne doivent en aucun cas interagir avec la configuration du Service ou du matériel. L'exécution de scripts de ce genre pourra entraîner l'annulation immédiate du compte client. En conséquence, pour apprécier le caractère raisonnable de l'utilisation des scripts au regard d'une plateforme d'hébergement Web, seront utilisés les critères suivants :

- trafic quotidien
- nombre de requêtes Web par jour (html, php, cgi, jpg, gif et autres)
- utilisation du processeur de la machine ("CPU")
- utilisation de la RAM
- accès à un serveur sql limité en nombre de requêtes simultanées (OVH vous recommande d'établir des connexions courtes et les fermer après utilisation)
- pour d'autres raisons non définies par les présentes mais qui, selon l'appréciation d'OVH, risqueraient de mettre en péril le système informatique d'OVH. Le client sera tenu de faire connaître la raison précise pour laquelle il utilise les scripts.

Les alertes sont envoyées automatiquement lorsque l'un des critères est atteint, et le client est alors tenu de valider la bonne réception de cette alerte par un e-mail en retour, et la bonne compréhension de la demande formulée par OVH.

Si le client ne valide pas cet e-mail dans les 12 heures, OVH se réserve le droit de fermer le Service sans préavis.

L'utilisation de ces fonctionnalités sur l'offre Performance, qui bénéficie de ressources individuelles, n'impacte pas les autres Services hébergés sur la plateforme d'hébergement Web d'OVH. De ce fait, ces restrictions ne sont pas étendues à cette offre.

En revanche, si les scripts causent des problèmes aux autres clients (notamment en cas de piratage ou d'attaque) ou que ceux-ci pénalisent le service dans sa globalité, ils pourront être stoppés sans préavis. Cette mesure est applicable toutes offres d'hébergement Web confondues.

Le Client reconnaît qu'au regard de l'utilisation soutenue de ces fonctionnalités, il peut être incité à opter pour une offre d'hébergement Web supérieure, ou une plateforme supérieure (VPS, serveur dédié, etc).

Les téléchargements doivent s'effectuer de préférence par le biais d'un serveur FTP.

7.3 L'utilisation du SPAM est totalement interdite.

Le client s'engage à ne pas se servir des fonctionnalités du Service pour envoyer des messages en grand nombre (SPAM) ou à des personnes qui ne désirent pas en recevoir ou à des adresses erronées. OVH se réserve le droit de suspendre sans préavis les services de messagerie du Client, lorsque des envois massifs de courriels depuis l'offre du Client portent atteinte à l'intégrité et/ou à la sécurité du réseau d'OVH.

OVH met en place un système de mesures techniques destiné à lutter contre les envois de courriels frauduleux ainsi que la pratique du SPAM émis depuis ses infrastructures.

A cette fin, OVH procède à des mesures de vérification des courriels émis par le Client, par le biais d'outils automatiques.

Par ailleurs en cas de plainte de quiconque (client ou non client) concernant un e-mail envoyé :

- à partir des installations chez OVH
- ou comportant les URL des Services hébergés auprès OVH.

En cas de non-respect de cet engagement, le client reconnaît qu'OVH est en droit de limiter, de restreindre, d'interrompre ou de suspendre définitivement tout ou partie du service mis en cause pendant une durée indéfinie, voire rompre définitivement le contrat en cas de non-respect des avertissements pour spamming envoyés par e-mail au client.

7.4 Le Client s'engage à conserver une copie des données transmises et stockés sur le service d'hébergement.

ARTICLE 8 : DUREE, FACTURATION ET PAIEMENT

Lors de la Commande, le Client sélectionne la durée initiale de souscription au Service (« Durée Initiale »). La Durée Initiale commence le jour de l'activation du Service. A l'issue de la Durée Initiale, le Service se renouvelle automatiquement par périodes successives de même durée (la ou les « Période(s) de Renouvellement »), sauf modification de la durée de renouvellement ou résiliation du Service conformément aux conditions prévues ci-dessous ou Conditions Générales de Services en vigueur.

Lors de la commande ainsi qu'à chaque renouvellement du Service, une facture est émise et réglée par prélèvement automatique sur le moyen de paiement enregistré par le Client. Le Client s'engage à enregistrer un moyen de paiement valide parmi les moyens de paiement disponibles.

Le Client peut modifier la durée des futures Périodes de Renouvellement de ses Services par le biais de son Interface de gestion, au moins 24 heures avant la fin de la Durée Initiale ou de la Période de Renouvellement en cours.

Lorsque la Durée Initiale ne commence pas le 1^{er} jour d'un mois calendaire (démarrage en cours de mois), le cycle de renouvellement du Service est réaligné sur un cycle calendaire lors du premier renouvellement afin que les Périodes de Renouvellement suivantes commencent le 1^{er} jour d'un mois calendaire. (*Par exemple : Le renouvellement automatique à l'issue de sa Durée Initiale, d'un Service souscrit initialement pour un (1) an le 24 mai 2017, entraîne la prolongation dudit Service à compter du 24 mai 2018 jusqu'au 31 mai 2019.*)

Si le Client ne souhaite pas qu'un Service soit renouvelé à l'issue de sa Durée Initiale ou de la Période de Renouvellement en cours (« Date anniversaire »), il désactive la fonctionnalité de renouvellement automatique dans son Interface de gestion.

Pour être effective et entraîner la résiliation du Service à l'issue de la Durée Initiale ou de la Période de Renouvellement en cours, la désactivation de la fonctionnalité de renouvellement automatique doit être opérée dans les conditions suivantes :

- (a) Concernant les Services en cycle de renouvellement mensuel, au plus tard le 19^{ème} jour du mois calendaire avant 23 heures (heure de Paris),
- (b) Concernant les Services en cycle de renouvellement non-mensuel (trimestriel, semestriel, annuel, etc.), au plus tard le 19^{ème} jour du mois calendaire précédant leur Date anniversaire avant 23 heures, heure de Paris (*Par exemple : Pour résilier à l'issue de sa Durée Initiale, un Service souscrit en juin 2017 pour un (1) an, la désactivation du renouvellement automatique doit intervenir avant le 19 mai 2018, 23 heures, heure de Paris.*)

En cas de désactivation du renouvellement automatique dans les conditions prévues ci-dessus, le Service concerné est automatiquement résilié et supprimé à l'issue de la Durée Initiale ou de la Période de Renouvellement en cours (y compris l'ensemble des contenus et données stockés par le Client dans le cadre du Service). Il revient au Client de prendre toutes mesures nécessaires afin de s'assurer de la conservation desdits contenus et données avant la résiliation du Service.

Le Client conserve néanmoins la possibilité renouveler le Service concerné en réactivant la fonctionnalité de renouvellement automatique jusqu'à 24 heures avant sa Date anniversaire.

La durée, ainsi que les conditions de renouvellement et de résiliation de certaines options ou fonctionnalités pouvant être associées au Service, peuvent différer de celles applicables au Service. Il appartient au Client d'y prêter attention.